

04/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2019****Présents :**

Mathilde BOYER, Raphaël CHARPENTIER, Grégoire ETRILLARD (arrivée à 8h50, procuration à Raphaël CHARPENTIER), Guillaume FARDE, Aurélien FROISSART, Côme GIRSCHIG, Frédéric GROS, Christophe JAMIN, Gessica JEAN, Hugo JEAN, Alexandre MARIANI, Ann-Sophie SCHOEPFEL, Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

Gabrielle ELIS (procuration à Mathilde BOYER), Camille ÉTIENNE (procuration à Côme GIRSCHIG), Hannes JAFFRE, Pap NDIAYE (procuration à Christophe JAMIN), Jan ROVNY.

Assistaient à la séance :

Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	Directrice des études et de la scolarité
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie étudiante
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante
Patrick LE GALES	Doyen de l'École urbaine
Brigitte FOUILLAND	Directrice exécutive de l'École urbaine
Emmanuelle DUBRANA-LETY	Directrice du projet Campus 2022
Hélène KLOECKNER	Responsable des projets de transformation

*

* *

I. Élection de la présidente enseignante ou du président enseignant du Conseil de la vie étudiante et de la formation	2
II. Élection d'un membre enseignant de la Commission de la Vie Étudiante (CVE)	3
III. Projet de création d'un master « Governing Ecological Transitions in European Cities »	4
IV. Point d'étape relatif au Campus 2022	8
V. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 4 avril 2019	13
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	13

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2019

La séance est ouverte à 8 heures 39 par Mathilde BOYER.

Mathilde BOYER

Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de commencer ce premier Conseil avec les nouveaux élus enseignants et enseignantes. Je vous propose un rapide tour de table afin que tout le monde puisse se connaître.

Les membres présents à la réunion déclinent leur nom et fonction au sein de l'institution.

I. ÉLECTION DE LA PRESIDENTE ENSEIGNANTE OU DU PRESIDENT ENSEIGNANT DU CONSEIL DE LA VIE

Mathilde BOYER

Nous devons renouveler la présidence enseignante. Y a-t-il des candidatures au niveau des nouveaux élus ? M. CHARPENTIER, je vous invite à présenter votre candidature.

Raphaël CHARPENTIER

En quelques mots donc, car je me souviens de ce qu'on me disait : « *Quand tu prends la parole, aie pitié de celui qui t'écoute !* », donc je vais tenter de m'appliquer ce proverbe.

Je suis entré à Sciences Po en 2010 en tant qu'étudiant, j'y ai eu une longue vie d'étudiant, je suis devenu maintenant enseignant vacataire, j'ai eu des fonctions d'assistant pour Pascal PERRINEAU, cette école m'a énormément apporté, tout ce que j'ai pu y apprendre, toutes les personnes rencontrées, tous les projets qu'il a été possible d'y mener... J'ai été moi-même très investi dans la vie associative, en tant que président d'association. C'est pour cela que je me suis présenté au CVEF et maintenant, si vous m'en accordez la possibilité – et votre confiance – en devenir désormais le président. Je pense pouvoir être une bonne jonction entre les différentes parties de notre Conseil, que ce soient les étudiants, les enseignants ou les salariés.

Il s'agira pour nous de faire du CVEF, à la fois, une instance de présentation des projets, mais aussi de construction, de dialogue et peut-être même d'initiatives entre nous. Il s'agira aussi d'accompagner les grandes réformes de Sciences Po qui sont en train d'être menées, je pense en particulier à la réforme des admissions, en veillant particulièrement à l'égalité des chances entre les candidats, d'où qu'ils viennent, mais aussi à la réforme des frais de scolarité, qui ne doit léser personne. Un certain nombre d'autres projets seront sans doute à adopter ensuite, pour que la vie associative soit toujours simplifiée, que les élèves puissent avoir la capacité de mener les projets qu'ils souhaitent, pour également que l'accompagnement psychologique des étudiants puisse être réalisé dans les meilleures conditions. Je pense aussi à d'autres projets, afin que les étudiants gardent toute leur place et puissent être dans une école où ils sont bien, heureux, où ils savent qu'il n'y a pas de difficulté. Nous retombons sur les questions extrêmement importantes de l'égalité Femmes-Hommes et sur la question des discriminations LGBT. Il faut aussi, peut-être, inciter les étudiants à aller plus vers la recherche.

Tout un tas de projets que je souhaiterais mener avec vous, si nous en avons l'occasion.

Mathilde BOYER

Merci M. CHARPENTIER, s'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote.

Ismahane GASMI

Les procurations sont les suivantes :

- Mme Camille ETIENNE à M. Côme GIRSCHIG
- Mme Gabrielle ELIS à Mme Mathilde BOYER
- M. Grégoire ETRILLARD à M. Raphaël CHARPENTIER
- Mme Gessica JEAN à M. Alexandre MARIANI

Mathilde BOYER

Le vote se fait à bulletin secret, les enveloppes ont été distribuées, je vous propose de passer au vote.

M. Raphaël CHARPENTIER est élu Président enseignant du CVEF à la majorité des voix (16 votants, 15 voix pour, 1 abstention).

Mathilde BOYER

Je vous félicite, M. CHARPENTIER, pour votre élection en tant que Président enseignant du Conseil de la Vie Étudiante et de la Formation. Vous présiderez ce Conseil en alternance avec moi-même, je vous indique que vous présentez donc le prochain Conseil qui aura lieu le 20 mai prochain.

II. ÉLECTION D'UN MEMBRE ENSEIGNANT DE LA COMMISSION DE LA VIE ETUDIANTE (CVE)

Mathilde BOYER

Passons à l'élection d'un membre enseignant à la Commission de la Vie Étudiante. Y a-t-il des candidatures ? M. FARDE, je vous invite à présenter votre candidature.

Guillaume FARDE

Je vais essayer d'être aussi bref que Raphaël CHARPENTIER. Je suis enseignant à Sciences Po depuis maintenant sept ans, également conseiller scientifique de la spécialité « Sécurité Défense » de l'École d'Affaires Publiques de Sciences Po.

Nous nous sommes présentés au CVEF, en binôme avec Pauline PHAM, et comme le règlement de cette instance nous le permet, nous essaierons d'alterner nos présences autant que possible, car nous sommes très attachés au caractère paritaire de notre candidature et de notre binôme. C'est dans ce même esprit paritaire que nous nous portons candidats pour la CVE. Notre idée est que, étant l'un et l'autre enseignant dans deux domaines distincts, les questions de Sécurité Défense pour ma part, les questions de *Digital Innovation* pour Pauline, nous souhaitons nous investir au sein de cette CVE pour porter un regard complémentaire. Dans le cadre de nos activités d'enseignement, nous sommes amenés à *coacher* des étudiants, à travers différents programmes, notamment le programme Référent Carrière, et il nous semble important de prolonger cet accompagnement des étudiants dans cette instance qu'est la CVE. Voilà en quelques mots l'esprit qui préside notre candidature.

Mathilde BOYER

Très bien, merci M. FARDE pour cette présentation, s'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote, qui se fait à bulletin secret.

Ismahane GASMI

Seuls les enseignants votent.

M. Guillaume FARDE est élu membre enseignant de la Commission de la Vie Étudiante, à l'unanimité (7 votants, 7 voix favorables).

Mathilde BOYER

Je vous félicite, M. FARDE, pour votre élection à la Commission de la Vie Étudiante.

Bénédicte DURAND

Juste un petit mot, d'abord félicitations aux nouveaux élus, et merci au nouveau Conseil de s'être réuni ce matin pour une nouvelle séquence de travail, que j'espère aussi fructueux dans les mois qui viennent qu'il ne l'a été dans les mois passés.

III. PROJET DE CRÉATION D'UN MASTER « GOVERNING ECOLOGICAL TRANSITIONS IN EUROPEAN CITIES »

Mathilde BOYER

Nous passons au projet de création du Master « Governing Transitions in European Cities », je laisse la parole à M. LE GALES, doyen de l'École urbaine, et à Mme FOUILLAND, Directrice exécutive de l'École urbaine.

Patrick LE GALES

Nous sommes très heureux de vous présenter ce nouveau projet de master. Comme toujours à l'École urbaine, nous avons un mélange entre recherche et enseignement, il m'arrive d'être aussi directeur de recherche au CNRS, en Science Politique au Centre d'Études Européennes et de Politique Comparée. Comme vous le savez, ce qui fait la caractéristique de Sciences Po, c'est d'articuler les projets d'enseignement avec des dynamiques de recherche et des groupes de recherche.

L'École urbaine a été créée en 2015, il y a quatre ans maintenant, on va revenir sur l'équilibre qu'on avait trouvé en termes de diplôme et de double diplôme.

On vous présente ce nouveau master pour quatre raisons. La première, c'est que les enjeux environnementaux deviennent centraux de nos jours, on l'enseigne évidemment dans les autres masters de l'École urbaine, mais il nous a semblé que c'était le bon moment pour monter en puissance sur ces questions-là. Comme le savez, sur la lutte sur les enjeux climatiques, et sur tout un ensemble d'enjeux sur l'environnement, les villes, les gouvernements urbains, sont en première ligne. Par rapport à un certain nombre d'États, ils ne se contentent pas de signer des protocoles, ils mettent en œuvre tout un ensemble de politiques publiques. Donc c'est un des endroits où se jouent aujourd'hui ces questions environnementales, dans la mise en œuvre de politiques publiques et de programmes qui produisent effectivement des effets.

Deuxième raison, le marché du travail. Cela fait assez longtemps qu'on avait cela en tête, mais on avait le sentiment que sur le marché du travail, les choses n'étaient pas vraiment mûres. Il y avait beaucoup de projets mais pas encore vraiment énormément d'emplois ni de possibilités de carrières pour nos étudiants. Au contraire, depuis environ un an et demi, on assiste à une montée en puissance des demandes, on demande aux étudiants des compétences sur ces sujets-là, en plus de ce qu'on leur demande sur les compétences urbaines, la gestion des villes, les politiques publiques.

Troisièmement, il y a une forte demande de nos étudiants, qui nous poussent sur ces sujets-là depuis un moment.

Quatrièmement, l'École urbaine n'attirait pas suffisamment d'étudiants européens, et pas forcément pour les bonnes raisons.

C'est pour ces quatre raisons que nous avons donc envisagé ce projet de master, que nous vous présentons ce matin. Nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas d'équivalent de ce master en Europe, nous avons fait un peu de *benchmarking* à ce sujet. Ce qui nous caractérise, c'est qu'il s'agit d'un master de l'École urbaine, qui prépare les étudiants à être des généralistes et des managers, des gens qui pensent la transformation des villes dans leur ensemble, qui sont capables de manager des projets, qui parlent toutes les langues de la ville, de tous les groupes d'intérêt, et qui sont capables de mettre en œuvre des politiques publiques. Chez nous la gouvernance, c'est « qui gouverne ? » mais aussi « qui est gouverné ? », donc comprendre les transformations des villes, et d'un certain nombre d'objets et d'animaux. Par exemple, « comment on gouverne les rats dans une ville ? » peut être une question intéressante.

Donc, ce n'est pas un master spécialisé en biodiversité, il existe déjà, c'est un master de gouvernance urbaine, sur les villes européennes, pour les comparer, avec une démarche critique, on essaie de

comprendre comment on met en œuvre les politiques urbaines, en articulant ces questions de biodiversité et d'environnement et de professionnels de la gouvernance urbaine.

Je reviens sur la question du public visé. Vous avez reçu dans la note qui vous a été envoyée une petite étude sur les masters qui existent déjà. Il y a pour le moment trois masters essentiels à l'École urbaine. Un Master Stratégies Territoriales Urbaines (STU), créé en 2003, qui est un peu le vaisseau amiral de l'École, essentiellement sur la France, qui voulait être Européen, qui l'est un peu, mais qui, de fait, attire assez peu d'Européens. Comme vous le savez, on a de moins en moins d'étudiants européens francophones. On n'a pas réussi à attirer autant d'étudiants européens que souhaité à l'origine. Le deuxième master, c'est le cycle d'Urbanisme, un vieux diplôme de Sciences Po que l'on a rénové en profondeur depuis deux ans, qui est davantage sur les questions urbaines. Le troisième master est *Governing the Large Metropolis (GLM)*, entièrement en anglais, qui attire des étudiants du monde entier pour réfléchir sur la gouvernance des très grandes métropoles, hors Europe. Donc on travaille beaucoup sur San Paolo, Mexico, Pékin, Dakar, Istanbul, etc.

On s'est aperçu qu'une partie des étudiants européens, qui parlent anglais, vient au Master GLM, mais restait en Europe. Ils viennent à Sciences Po pour suivre l'enseignement de l'École urbaine, mais sans être pour autant très intéressés par les grandes villes mondiales. Donc on a des gens qui viennent pour les mauvaises raisons, et on n'attire pas suffisamment d'Européens sur ces questions-là. Le nouveau master nous permet d'une part d'avoir un deuxième Master entièrement en anglais, qui équilibre l'offre, avec deux Masters en français et deux en anglais, et on veut attirer davantage d'étudiants étrangers, notamment d'Europe de l'Est, au sein de l'École urbaine.

Enfin, en termes de public visé, depuis plusieurs années, on essaie d'attirer plus d'ingénieurs à l'École urbaine, cela leur fait beaucoup de bien d'étudier à Sciences Po, et pour nos étudiants, c'est aussi intéressant, dans les projets collectifs, de côtoyer des ingénieurs, avec une dimension technique un peu plus forte.

Donc, nous avons des publics un peu différents de ce qu'on a d'habitude, et on voudrait atteindre un équilibre entre des Européens et des étrangers hors Union Européenne, nous avons un groupe de recherche à Sciences Po qui a fait énormément de travaux sur les comparaisons entre villes européennes. Donc on a une forte crédibilité en Europe sur ces enjeux-là, on a probablement le groupe de recherche le plus fort en Europe sur ces questions-là.

Voilà donc les quatre raisons qui nous ont menés à faire ce master.

Dernier point, sur l'identité du master, on a quatre objectifs principaux :

1. Comprendre les villes comme des systèmes sociaux et écologiques, en partant des métabolismes, des non-humains, des sites naturels, des interactions avec les politiques urbaines... On ne veut pas en faire des experts naturalistes, on cherche à former des étudiants de Sciences Po qui vont gérer des politiques publiques, qui peuvent bosser sur les ONG, qui peut-être vont protester, et c'est très bien ainsi ;
2. On veut qu'ils puissent comprendre les héritages historiques, avec une spécificité des villes européennes, qui aujourd'hui sont un peu *leader* sur les questions des politiques environnementales à l'échelle mondiale ;
3. Il faut comprendre, évidemment, toutes les politiques menées à l'échelle européenne, et être capable de piloter l'usage durable de l'action pour le climat ;
4. Enfin, que nos étudiants soient formés à la gestion de projet, à la mise en œuvre de l'action collective, et à développer les capacités techniques pour développer l'usage des ressources dans l'action publique, au sens transversal du terme.

Voilà les objectifs de ce Master, et je laisse à Brigitte FOUILLAND le soin de présenter ce qu'on a déjà fait, les forces et les acquis sur lesquels on s'appuie depuis quelques années, et l'organisation qu'on a mise en place pour préparer ce nouveau master.

Brigitte FOUILLAND

En effet, un nouveau master comme celui-ci ne peut pas se construire à partir de rien, c'est pourquoi je veux insister sur les acquis et les forces qu'a déjà l'École urbaine pour développer ce nouveau master. D'une part, évidemment, tous les enseignements, Politiques publiques urbaines, tout ce qui est déjà dans le Parcours Risques du Master Stratégies Territoriales et Urbaines, qui va pouvoir alimenter ce master-ci, un certain nombre de cours d'aménagement du cycle d'urbanisme, et aussi ces entrées effectuées par

les enseignements et chercheurs. Mais aussi, nous pourrions nous appuyer sur les projets collectifs de l'École urbaine, dont un bon nombre sont déjà dans le champ de ce nouveau master, autour de l'énergie, de la mobilité, de l'aménagement, etc., qui vont servir de terreau pour alimenter celui-ci. Ainsi que toutes les activités innovantes pédagogiquement, qui permettront aussi de faire de ce master un lieu où les étudiants pourront trouver des modalités pédagogiques intéressantes : cours transversaux (introduction à l'histoire urbaine, futurs urbains, etc.), les voyages d'étude, l'Urban Lab, tout un ensemble d'éléments pédagogiques qui vont leur permettre d'acquérir des compétences dans des conditions intéressantes.

Et enfin, force très importante de l'École urbaine pour ce master, le réseau professionnel que nous avons grâce aux stages, et le réseau des anciens, puisque nous avons désormais près de 3 000 anciens, qui sont suivis, répertoriés, et dont un certain nombre sont dans les villes européennes visées par ce master.

Si bien que la question de l'insertion professionnelle à l'issue de ce master, que nous avons travaillée, est assurée, aussi bien à travers les fonctions des collectivités locales, des agences métropoles et régionales, mais aussi beaucoup de bureaux d'étude et de cabinets de consultants, dans ces domaines de l'environnement et du climat, liés aux territoires et aux villes, ainsi que les grandes firmes de services et de réseaux, qui s'interrogent elles aussi beaucoup sur ces questions et qui recrutent. Sans oublier les entrepreneurs associatifs, les associations, nombreuses à travailler sur ces domaines. Parfois, tous ces acteurs sont regroupés dans des réseaux, comme EuroCities ou Energy Cities, dans lesquels sont abordées ces questions de transition énergétique liée aux territoires et à la ville.

Tout ceci sera en plus très appuyé sur l'ouverture internationale de l'école, puisque nous avons déjà ouvert plusieurs échanges dans l'École urbaine, avec des universités européennes, notamment le Politecnico de Milan, l'université d'Amsterdam, l'UCL à Londres... avec d'autres universités approchées, qui toutes travaillent sur ces mêmes thèmes, tout en n'ayant pas les mêmes formations que celles que nous proposons.

Toutes ces forces et ces acquis vont certainement nous permettre de mettre en place, rapidement et de façon très solide, ce nouveau master. Et il sera appuyé sur un certain nombre de moyens que l'École aura prévue : d'une part, Patrick LE GALES a demandé à Giacomo PARRINELLO, historien au Centre d'Histoire et spécialiste de l'histoire environnementale, s'il acceptait d'être responsable scientifique de cette formation, ce qui nous paraît une très bonne idée, ainsi qu'une responsable pédagogique, Catherine BACHETER, qui est au sein de l'École, qui maîtrise très bien les questions européennes, ainsi qu'une ou un assistant, qui sera pris à l'intérieur de l'École.

Naturellement, on s'appuiera beaucoup sur les enseignants, à la fois la faculté permanente et les chercheurs de la maison, on pense à Olivier BORRAZ, Dominique BOULLIER, Éric VERDEIL, Xavier TIMBEAU, Charlotte HALPERN, etc., tout un réseau d'enseignants qui enseignent déjà pour la plupart à l'École Urbaine. Nous pensons pouvoir réaliser aussi un travail de mutualisation avec certaines écoles existantes, notamment l'EAP ou PSIA, pour certains cours. Pour rendre l'aspect plus technique de la formation, nous avons également approché l'Institut de Physique du Globe de l'Université de Paris, et nous pensons collaborer avec le Centre Politique de la Terre, qui va se mettre en place à l'Université de Paris.

Pour terminer, tout cela doit aboutir à une maquette dont vous avez la préfiguration dans la note, une maquette la plus simple possible, en essayant de maîtriser la charge de travail des étudiants, sans qu'elle soit trop lourde, avec à la fois les cours de Sciences Po avec la formation commune et le Grand Oral, les grands cours d'enseignements magistraux, et tout un ensemble d'enseignements centrés sur les méthodes, à la fois qualitatives, quantitatives, et l'aspect technique, tout ceci étant accompagné d'un projet collectif et d'un voyage d'étude au cours de la scolarité.

Hugo JEAN

Merci beaucoup pour votre présentation. A priori le master me semble très intéressant, il répond non seulement à une véritable demande des étudiants, on l'a vu avec la mobilisation qui a pu avoir lieu, et qui continue d'ailleurs. Pourquoi pas y répondre de manière institutionnelle, en tout cas cela nous paraît pertinent, et les maquettes également. Nous avons quelques petites interrogations, notamment sur la sélection de ce master. Est-ce qu'il y aura une sélection « habituelle », pour les étudiants qui viennent du Collège universitaire, ou bien une sélection plus renforcée, comme cela peut se faire dans d'autres écoles et d'autres formations ?

Brigitte FOUILLAND

Ce sera la même sélection que pour d'autres Masters, mais comme le Master est en anglais, il suppose d'avoir un excellent niveau en anglais, un niveau C1.

Christophe JAMIN

C'est un excellent projet, que je trouve tout à fait passionnant, et j'ai deux questions : combien d'étudiants visez-vous à moyen terme ? Et quelle est la part de mutualisation avec les autres formations, au sein de l'École Urbaine et à l'extérieur ? Autre question : pourquoi ne pas avoir fait évoluer le Master STU en créant un *english track* à l'intérieur, qui aurait été axé sur les problématiques du nouveau Master ?

Patrick LE GALES

Sur le nombre, l'idée est de ne pas augmenter le nombre d'étudiants. Nous avons à peu près 400 étudiants à l'École urbaine, je pense que cela nous permet de faire un suivi. Nous avons un master STU qui est plutôt bondé, avec un quatrième master l'idée est que chaque master dispose d'à peu près 50 étudiants. Avec ce type de nombre, on estime qu'on peut faire un suivi très précis de chaque étudiant, on est plus précis sur le marché du travail, et cela équilibre bien les charges pour les responsables scientifique et pédagogique. Autre chose, sur la mutualisation, nous avons déjà prévu deux cours mutualisés entre le master GLM et celui-là. Après, il faudra voir si on peut faire des choses, notamment avec des cours en anglais à l'École de droit. Il faut environ trois ans pour faire une maquette, comme vous le savez, donc l'idée est vraiment de progresser. On sait aussi que la mutualisation est hyper compliquée, on sait tous qu'il y a de très grandes difficultés, en particulier pour la gestion des emplois du temps. L'idée est qu'en étant plusieurs à pousser les questions d'environnement, on puisse progressivement arriver à faire évoluer les choses.

Pourquoi ne pas faire un *english track* en STU : ce qui nous frappe, c'est qu'il est très important de réussir à avoir des masters extrêmement précis et clairs pour les étudiants. Or, quand on va beaucoup en Europe, quand on dit aux étudiants qu'on a un master en français avec un *english track*, ce n'est pas pareil que de leur dire qu'on a un master assez spécialisé, différent de ce qui existe déjà en Europe, en anglais, sur ces questions. Et là on veut vraiment recruter davantage d'étudiants étrangers, Européens, et notamment d'Europe Orientale. Donc il faut être extrêmement précis sur ce point. On avait essayé des choses en *english track*, en STU, on y met quand même des enseignements en anglais, mais cela nous paraît moins clair que d'avoir quatre masters mieux spécialisés.

Mathilde BOYER

Merci, s'il n'y a pas d'autre observation, j'en ai moi-même une. Vous avez parlé de 400 étudiants au sein de l'École urbaine, répartis au sein de ces différents masters. Et s'il y a plus de 50 étudiants sur un des masters, est-ce que c'est envisageable ? Et concernant le voyage d'études, quelles en seront les modalités ? Il serait financé par le projet d'étude, est-ce que vous pourriez donner des précisions ?

Brigitte FOUILLAND

Les 400 étudiants, c'est notre objectif, bien sûr il y a des régulations à faire, nous avons un pilotage possible via les accès à l'international et les procédures d'admission françaises, en revanche on n'a pas d'objectif limité à 50, ce sera bien entendu à nous de nous adapter à la demande, ce qu'on sait globalement bien faire.

Patrick LE GALES

C'est un point général pour l'ensemble des écoles, on travaille beaucoup avec Bénédicte DURAND pour améliorer le pilotage du public de nos masters, et ce n'est pas simple, et on peut aussi améliorer le taux de sélectivité, parfois, par master. Donc il s'agit plutôt d'avancer sur le pilotage. Aujourd'hui, on est plutôt sur cet objectif de 50 étudiants par master, mais si vraiment on a un afflux majeur, on renégociera au sein de Sciences Po, c'est une question un peu compliquée entre les écoles. On a aussi des contraintes de salles assez importantes, mais aujourd'hui on reste sur 400 étudiants. À court terme, je ne vois pas trop d'enjeu massif sur cette question.

Brigitte FOUILLAND

Sur la question du projet collectif, c'est depuis toujours un module de formation à l'intérieur de nos masters, qui fait l'objet d'un financement de la part de ceux qui les composent. Et ce financement, outre le fonctionnement même de ces projets, permet de financer le voyage d'études qui est fait dans le cadre de ce master. Le principe de base étant qu'on ne peut pas former aux différents territoires sans aller sur le terrain, mais pour que les étudiants puissent tous y aller, pour que ce soit accessible à tous, il nous faut ce mode de financement.

Mathilde BOYER

Très bien, merci pour ces précisions. S'il n'y a pas d'autre question ou observation, je vous propose de passer au vote.

Nombre de votants : 16

Résultat du vote : 15 voix pour et 1 abstention.

Le CVEF adopte à la majorité le projet de nouveau master de l'École urbaine.

IV. POINT D'ETAPE RELATIF AU CAMPUS 2022

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Bonjour à tous, la Direction Campus 2022 est de création récente, nous sommes trois en charge des projets de transformation, avec Christian ANDRE, qui est chef des projets immobiliers.

Le but aujourd'hui est de vous présenter un point d'actualité. (*Diffusion du projet à l'écran.*)

Le projet Campus, bien entendu, repose en grande partie sur la rénovation de l'Artillerie, mais pas seulement, c'est un projet plus vaste, un projet d'ensemble, qui a pour but de diffuser des principes au sein du campus existant. À terme, l'Artillerie va représenter, en surface, un peu plus d'un tiers du campus d'ensemble, mais les actions qui vont être menées vont être déployées également sur les sites existants. Nous allons faire un point d'actualité sur l'Artillerie, mais aussi sur les travaux du 13, rue de l'Université et sur la création de salles de *coworking* au 27, rue Saint-Guillaume.

Enfin, pour terminer sur cette introduction, vous avez vu déjà les grands principes du campus : la proximité, la pluridisciplinarité, l'accessibilité du site et la visibilité du campus, un travail sur la qualité des services et de l'accueil, un travail sur la mixité d'usage et des fonctions avec de la mutualisation et de la modalité, et enfin de l'ouverture et de l'innovation.

À l'Artillerie, aujourd'hui, les travaux ont officiellement démarré. Le planning d'origine prévoyait un démarrage début 2019, dans les faits les travaux ont commencé début mars, avec la démolition du bâtiment 5. Le décalage de deux mois est surtout lié à l'instruction des autorisations d'urbanisme et au relationnel que nous avons pu nouer, ou pas, avec les voisins du site. L'ouverture du site est toujours prévue pour la rentrée 2021-2022.

Le bâtiment 5 n'étant plus présent aujourd'hui, la cour est désormais totalement dégagée et on peut se rendre compte des volumes et des espaces du site. La phase de travaux qui démarre est celle des fondations, à la fois dans la cour Gribeauval et de la cour Treuille de Beaulieu, lieux où seront créées de nouvelles surfaces. On est bien, en majeure partie, sur un projet de rénovation de bâtiment, mais avec une dimension construction, qui se limite à des espaces au niveau rez-de-jardin et rez-de-chaussée.

Pour mémoire, l'entrée de l'Artillerie se fera depuis la place Saint-Thomas d'Aquin, et à partir de là les piétons vont pouvoir cheminer dans le site, soit tout de suite à gauche à travers le cloître, pour aller vers la cour Treuille de Beaulieu, soit vers la cour Gribeauval, où se trouveront la bibliothèque et la cafétéria, plus le bâtiment neuf en verre qui va être construit, ainsi que la liaison vers le site du 13, rue de l'Université.

En termes d'occupation, la moitié du site sera dédiée aux activités de recherche, avec l'installation des centres de recherche et d'espaces mutualisés, un gros tiers à l'unité fonctionnelle de pédagogie, qui comprend à la fois l'administration des écoles, mais aussi des espaces de travail, des salles de classe, le Centre pour l'Entrepreneuriat, le Centre d'Expérimentation Numérique (à cheval entre l'Artillerie et les

locaux du 13, rue de l'Université), la cafétéria et enfin la bibliothèque, qui sera positionnée en rez-de-jardin.

Hélène KLOECKNER

À cette étape des implantations, on a travaillé sur ce qu'on appelle le *macrozoning*, le moment où l'on positionne les différentes entités dans les corps de bâtiments. L'étape suivante sera le *microzoning*, c'est-à-dire comment chaque entité est organisée. Vous voyez sur les *slides* l'organisation étage par étage.

Le rez-de-jardin est un espace de vie très important, qui sera bien éclairé par un éclairage zénithal, avec un grand escalier extérieur qui accède au jardin. Au rez-de-chaussée, quelques salles de cours et les « adresses » des écoles, d'accès facile pour les étudiants, et quelques centres de recherches. Le niveau supérieur à la cafétéria – ouverte toute la journée – est organisé en espace de travail. Juste en face de la cour Sébastopol, la Maison des Sciences Po est encore à l'étude pour déterminer son usage futur.

À l'entresol se retrouvent le deuxième niveau de l'École du Management et de l'Innovation et de l'École urbaine, ainsi que les locaux du CSO et du MediaLab. Au niveau R+1, le Centre pour l'Entrepreneuriat s'installe dans le bâtiment neuf ; dans les autres bâtiments, la suite de l'École du Management et de l'Innovation, puis des centres de recherche, CEVIPOF, CHSP, LIEPP, puis les équipes de la Direction scientifique, enfin les deux grands salons et un troisième plus petit, dans lesquels seront organisés des événements divers ainsi que des soutenances de thèse.

Le R+2 accueille la suite et fin des locaux de l'École du Management et de l'Innovation, l'École doctorale, la suite du Centre pour l'Entrepreneuriat, le département d'économie organisé autour du cloître, dans les autres bâtiments la suite du CEVIPOF et le début de l'OSC.

En R+3, la fin de l'OSC, le CEE et la fin de l'École doctorale.

Voilà pour la présentation générale des travaux de l'Artillerie.

Aurélien FROISSART

À Solidaires, on avait demandé des précisions sur les éléments de vie commune : lieux de vie pour les associations, foyer étudiant... Mais on a vu ces propositions disparaître des plans qui ont été présentés. Par ailleurs, nous avons d'autres demandes, notamment avoir un local syndical pas organisation syndicale, des casiers pour chaque association, et une cafétéria qui ne soit pas qu'un espace de consommation mais aussi une cuisine en accès libre, qui serait gérée par les étudiants, comme cela se fait déjà au 28, rue des Saints-Pères. De cette manière, les étudiants avec de petits moyens pourraient préparer leur nourriture sans avoir à acheter des sandwiches. Enfin, par rapport à cette instance, notre impression est qu'on est ici seulement pour constater les évolutions qui ont été faites, sans prendre en considération nos demandes.

Christophe JAMIN

Pourquoi appelle-t-on toujours ce site l'Artillerie ? On ne pourrait pas changer de dénomination ? Je ne comprends pas que les étudiants ne se soient pas encore emparés du sujet ! Quand même, je sais bien que l'enseignement est un peu militaire, mais on pourrait lancer une grande concertation démocratique, participative, pour trouver un autre nom.

Mathilde BOYER

À propos de la cafétéria, à l'UNEF on défend ardemment le fait qu'elle soit gérée par le CROUS, seule façon de pouvoir assurer des prix accessibles pour les étudiants et les étudiantes. De même, pour avoir visité le campus de Reims, pourquoi ne serait-il pas possible de faire non seulement une cafétéria, mais aussi un restaurant universitaire, qui serait accessible à tous les étudiants et toutes les étudiantes ?

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Concernant les espaces de vie commune, il y a eu un recensement des questions au départ, à la genèse du projet, notamment à partir d'une concertation. La question des espaces de vie est récurrente. Encore une fois, l'Artillerie n'est pas tout le campus, et nous sommes sur des espaces contraints. Il est vrai qu'entre le programme de départ et sa traduction dans les faits, il y a toujours une part d'incertitude. Nous sommes sur du patrimoine qui est en grande partie inscrit ou classé, avec des enjeux d'accessibilité, de performance énergétique et de limitation de la constructibilité. On a été soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France sur ce qu'il était possible ou pas de construire sur le site.

Pour être totalement sincère, je n'ai pas toute la visibilité sur le programme tel qu'il était imaginé au départ et tel qu'il est aujourd'hui, mais il y a eu un énorme travail pour essayer de valoriser et optimiser au mieux ce bel espace. Le choix a été fait de favoriser plutôt la mutualisation, donc d'avoir un espace qui est à la fois cafétéria et espace de travail, des espaces extérieurs très généreux, qui vont être aménagés et « paysagés », de vrais lieux de vie qui vont générer, nous l'espérons, des utilisations spontanées.

Sur la question des locaux associatifs, il y a quand même déjà des surfaces existantes sur le campus, qui méritent réflexion pour les améliorer. Sur le stockage, évidemment sur un campus urbain comme Sciences Po dans le 7^e arrondissement, toute surface sera prioritairement dédiée aux salles de classe et aux lieux de vie, plutôt qu'aux espaces de stockage. Donc on cherche du côté d'espaces aveugles ou de caves, mais cela suppose un travail de concertation avec les associations étudiantes en général, pour le bon fonctionnement de ces espaces. J'ai visité toutes les caves du campus, il y a effectivement des locaux de stockage des associations où l'on retrouve des nourritures périmées depuis longtemps... Donc il y a un travail à faire sur l'utilisation actuelle des espaces.

Hélène KLOECKNER

Sur la question de la restauration, la cafétéria sera un équipement nouveau, on sait à quel point il va être utile, c'est quand même une très bonne nouvelle d'avoir cet espace supplémentaire. Encore une fois ce sera un lieu mixte : restauration et lieu de travail, en plus des espaces de *coworking*. La question du prestataire et de l'offre alimentaire est très importante, on a besoin de choses équilibrées, et à des tarifs étudiants. Vous évoquiez le CROUS, on est vraiment sur le sujet en ce moment, en gardant vraiment à l'esprit cette question de budget étudiant. Le CROUS est évident dans la course, nous reviendrons vous parler du sujet quand on aura avancé sur ce point-là. On a aussi interrogé les personnels administratifs et académiques sur la question de la restauration. La conclusion est que les équipements de restauration doivent être pensés en premier lieu pour les étudiants, même si la situation actuelle n'est pas complètement satisfaisante non plus pour les personnels.

Pourquoi n'y aurait-il pas une cuisine gérée par les étudiants ? Le lieu est assez grand en termes d'espaces de travail, mais il est relativement restreint en termes de cuisine et du coup, dans les choix faits et les possibilités de construction, le lieu de cuisine est relativement petit, ce qui occasionne déjà des contraintes pour le prestataire qui sera sélectionné. Ce n'est pas une cuisine en tant que telle et il n'est pas possible d'en faire un restaurant universitaire laissé en gestion aux étudiants en même temps qu'une cuisine occupée par un prestataire. Sur la question de l'association PAVÉS, on est évidemment en discussion avec eux, leur souhait serait d'avoir une deuxième cafétéria, nous regardons où ce serait possible. En général sur la restauration pour le campus de Paris, l'idée est d'avoir un maillage assez dense, avec les trois cafétérias, celle de l'Artillerie, la plus grande, et celles du 27 et du 56, qui offriraient toutes une offre de base, mais aussi des prestations PAVÉS, des distributeurs différents pour le déjeuner, des prestataires extérieurs...

Sur le nom de l'Artillerie, on s'est effectivement posé la question parce que nous travaillons à une signalétique commune à tout le campus, qui soit harmonisée et un peu plus pratique qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cela pose la question du nom des différents sites et bâtiments, y compris pour l'Artillerie, en tenant compte de sa signification historique.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Sur cette dernière question, le groupement avec lequel nous travaillons propose un spécialiste de la signalétique et des dénominations. Pour le moment, on a temporisé les échanges sur cette question, parce que nous souhaiterions l'intégrer dans une réflexion plus globale à l'échelle du campus.

Raphaël CHARPENTIER

On évoquait tout à l'heure la question des salles, pour l'enseignement et pour les associations, mais j'ai l'impression qu'il y a relativement peu de salles de cours qui sont prévues, et vous nous le confirmez aujourd'hui. Du coup, pouvez-vous nous rappeler les bâtiments que Sciences Po va céder dans le cadre de ce projet, et ceux qui seront dégagés par ailleurs pour des activités pédagogiques et associatives ? Je m'interrogeais aussi sur le nombre de places qui devraient être prévues en bibliothèque ? Lorsqu'on avait lancé le projet Artillerie, on avait évoqué la possibilité d'organiser une salle façon « procès », est-ce toujours d'actualité ? Dernière question, vous avez évoqué des relations plus ou moins distantes avec les voisins, y a-t-il encore des risques de procédures diverses et de ralentissements du projet ?

Guillaume FARDE

J'ai une question très simple : est-ce que vous pouvez détailler les modalités d'articulation entre cet espace de l'Artillerie et le 13, rue de l'Université, où est notamment installée l'École d'Affaires Publiques ?

Alexandre MARIANI

Il y a eu une allusion tout à l'heure à des visites qui seraient bientôt organisées ? Je n'ai pas très bien saisi.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Concernant les salles de cours, rappelons que l'objectif de l'Artillerie est de reloger la majorité des centres de recherche, ainsi que quatre écoles, sachant que ces centres de recherche sont installés aujourd'hui dans des locaux qui sont essentiellement des bureaux, et non des espaces d'accueil du public, avec au mieux une salle de conférence ou de consultation, mais aucune salle de cours. Donc ces espaces libérés ne vont pas pouvoir être utilisés pour un objectif pédagogique. En revanche, l'espace qui accueille aujourd'hui du public et qui va être libéré, c'est le bâtiment du 30, rue Saint-Guillaume, où est installée une partie de la bibliothèque aujourd'hui. Là, oui, il y a une capacité d'accueil pour créer des espaces pédagogiques supplémentaires, sur la trajectoire du projet de campus dans son développement à moyen terme. Tout cela nécessite quand même à chaque fois des travaux d'adaptation, donc on est obligé de suivre une certaine logique et d'intervenir progressivement sur les sites libérés.

Concernant le nombre de places en bibliothèque, on garde bien une section générale et une section de recherche, mais le nombre de places total à l'intérieur même de la bibliothèque va diminuer, mais ce, dans le cadre d'une réflexion menée sur l'offre en espace de travail. En effet, la bibliothèque nouvelle a été pensée pour offrir à proximité des places supplémentaires répondant à une partie des usages identifiés dans les enquêtes réalisées par la DRIS, notamment pour répondre à un besoin de travail individuel de courte durée (avec impression de documents, par exemple) et de travail en groupe. En complémentarité, l'Artillerie va donc proposer, autour de la bibliothèque, des salles projet de huit à dix personnes, la salle de la cafétéria qui proposera 190 places. Il y faudrait également un travail à réaliser sur l'ouverture des salles de classe, pour permettre d'optimiser l'espace et de proposer des places de travail.

Christophe JAMIN

Sur la salle de procès ou d'audience, l'École de droit avait demandé la possibilité d'une telle salle pour mieux entraîner ses étudiants, en faisant éventuellement financer cette salle par un cabinet d'avocats. D'autres écoles envisageaient une salle pour des projets « clinique », avec un local qui pourrait être ouvert sur l'extérieur. L'un des intérêts serait d'avoir une salle où l'on puisse recevoir des gens venus de l'extérieur.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Pour le moment, une telle salle n'est pas prévue à l'Artillerie, en revanche c'est effectivement un besoin qui a été recensé, et intégré au schéma d'ensemble du projet. Sur les locaux du 13, rue de l'Université, des travaux assez importants sont prévus, qui consistent à permettre la liaison avec l'Artillerie, mais qui vont aussi être l'occasion de traiter les questions d'accessibilité, et la question bloquante aujourd'hui du nombre d'effectifs sur site. Le site du 13 offre aujourd'hui des espaces pouvant accueillir 1 000 personnes, mais pour des questions de sécurité incendie, l'accueil total est limité à 500 personnes. C'est frustrant d'y voir des salles vides, mais c'est parce qu'on ne peut pas les ouvrir, en cas d'incendie il y aurait de graves difficultés. L'évacuation vers l'Artillerie va permettre de lever ce problème et donc de permettre une pleine utilisation du site. Cela va certainement permettre de nouvelles opportunités dans le site, notamment dans l'implantation de salles qui pourront accueillir du public. Concernant la période de travaux au 13, rue de l'Université, les premiers vont concerner les sanitaires, pendant l'été, pour les rendre accessibles, ils sont trop petits pour l'instant. La grande période de travaux va débuter en juin 2020, et pour six mois très denses. La liaison se fera sous les arcades actuelles du bâtiment 3-4 de l'Artillerie. Le jardin sera rénové au passage, avec des travaux sur l'étanchéité. Pendant les six mois de travaux, nous avons la possibilité de maintenir 100 personnes sur place, mais nous ne pourrions plus recevoir de public, nous ne pourrions pas organiser de cours pendant cette période. Un travail est démarré

avec les entités qui occupent le 13, pour imaginer des hypothèses d'occupation du site pendant les travaux. Le gros des travaux va intervenir sur la partie moderne du bâtiment, celle qui est collée à l'Artillerie, la partie ancienne sera normalement relativement protégée. En revanche, l'accueil au rez-de-chaussée sera occupé par les emprises des travaux. Nous travaillons sur des hypothèses, qui ne sont pas encore abouties.

Concernant les riverains, il n'y a plus de risque de procédure aujourd'hui, le permis de construire est définitivement purgé, le permis de démolir va l'être sous peu, il n'y a plus aucun risque en pratique. Même si des permis modificatifs intervenaient, ce qui arrive régulièrement dans la vie de ce projet, il n'y aura pas de risque de ce point de vue. Nous sommes en dialogue constant avec les riverains, qui sont finalement vraiment mitoyens du site, et donc très sensibles aux nuisances du chantier. Pour l'instant, en phase de démolition, il n'y a pas eu de retour négatif, et l'entreprise a pris beaucoup de dispositions pour maîtriser les nuisances, notamment les bruits et les poussières.

Hélène KLOECKNER

Sur les prestations extérieures de restauration dans les cours, l'idée est de diversifier la restauration, et par ailleurs cela permettra de construire un campus beaucoup plus beau, beaucoup plus fluide. Mais il y a une contrainte : on ne pourra pas faire venir de *foodtruck* dans les cours existantes, pour des raisons de sécurité. À l'Artillerie, ce sera peut-être possible, et beaucoup de sociétés pourraient proposer des prestations à partir de véhicules beaucoup moins imposants, avec moins de risques. On travaille aussi sur le maintenant et tout de suite à ce sujet.

Sur les visites, cette période-là tombe au moment des examens et du départ des étudiants, donc on va proposer des créneaux de visites de deux heures du chantier, à destination du personnel. Ce sera signalé dans le « Quoi de neuf ? » de demain. Pour ce qui concerne les étudiants, il y a aussi une demande de visiter l'Artillerie, ce sera plus complexe à organiser vu que vous êtes plus nombreux, mais c'est envisagé pour septembre, si toutefois l'accès du chantier sera encore possible à ce moment.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Pour information, il y a aussi un écran au 13 qui diffuse un reportage-photo sur le projet de l'Artillerie. Je vous invite à passer voir, car c'est vraiment très intéressant, notamment sur l'historique de ce lieu.

Hélène KLOECKNER

Et vous avez aussi beaucoup d'informations sur le blog du Campus 2022.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Aujourd'hui, nous ne disposons plus des clés du site, nous sommes totalement dépendants de l'entreprise qui réalise les travaux, et soumis à ses règles de sécurité. Aujourd'hui, après l'accès à l'accueil, il faut s'équiper en tenue de protection pour visiter le chantier, c'est toute une logistique.

Sur la vision plus générale du campus dans son ensemble, un travail est entrepris de longue date sur le schéma directeur. Le campus est un organisme vivant, il y a des étapes importantes, par exemple le 13 qui va pouvoir accueillir 500 personnes en plus, la libération du 30, les travaux à mener sur le 56, etc. À chaque fois, comme il s'agit de bâtiments à valeur patrimoniale forte, des autorisations sont nécessaires, qui risquent d'imposer de nouvelles contraintes. Nous en sommes pour le moment dans la phase des diagnostics, qui évidemment vont être partagés.

Hélène KLOECKNER

Là encore, avec le schéma directeur, l'idée est d'avoir quelque chose de plus fluide, plus d'espace de vie et de travail pour les étudiants, des jardins et des cours, avec les personnes plus à proximité qu'aujourd'hui, donc un horizon qui passe par plein de contraintes mais qui est tout de même extrêmement intéressant en termes de vision générale pour l'avenir.

Mathilde BOYER

Merci, et je pense m'exprimer au nom de tous les étudiants ici en disant que nous serions très ravis de pouvoir visiter ce chantier.

Hélène KLOECKNER

De façon plus large, sur ce campus, nous aurons un peu moins de bâtiments qu'aujourd'hui, on va devoir travailler sur les lieux de vie, de restauration, de travail... Au 27, nous mettons en œuvre, dès cet été, en face des tables des associations, deux salles de *coworking* pour les étudiants. Les deux salles seront équipées d'écrans numériques pour pouvoir travailler en groupe. Ces salles seront ouvertes à la prochaine rentrée universitaire.

Emmanuelle DUBRANA-LETY

Ce projet est mené par la direction des services généraux et de l'immobilier, la discussion est bien avancée sur la réorganisation de cet espace. La création de ces deux espaces a nécessité une longue discussion avec les Architectes des Bâtiments de France, même s'il s'agit d'un aménagement intérieur.

Mathilde BOYER

Merci pour ce point passionnant. Je vous propose de passer aux deux derniers points.

V. ADOPTION DU PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA SEANCE DU 4 MARS 2019

Mathilde BOYER

Qui vote pour l'approbation du procès-verbal en date du 4 mars 2019 ?

Nombre de votants : 16

Résultat du vote : 12 voix pour et 4 abstentions.

Le procès-verbal en date du 4 mars 2019 est adopté à la majorité des voix exprimées.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Hugo JEAN

Je souhaite relayer une petite inquiétude de la promotion de deuxième année, au moment où le choix de partir en troisième année s'organise. Il y a eu plusieurs entretiens d'étudiants et d'étudiantes avec l'administration, concernant le parcours civique et le nombre d'heures qui ont dû être faites, et pas forcément toujours à temps pour le moment. Il y a une inquiétude au sujet du rattrapage de ce nombre d'heures, avec parfois des propos de l'administration qui ont pu inquiéter, notamment l'éventualité d'un blocage du départ en troisième année si le nombre d'heures n'est pas atteint à temps. Du coup, quelles seront les modalités pour les étudiants qui voudront rattraper les heures ?

Bénédicte DURAND

Bien sûr il faut faire un point avec la doyenne du Collège universitaire, pour voir exactement où on en est du déroulement de ce parcours civique sur la deuxième année. Je ne crois pas trahir sa pensée en disant que cette première promotion du parcours civique mérite un examen extrêmement attentif des conditions dans lesquelles se met en place ce nouveau projet. Attentif, c'est-à-dire bienveillant, et donc attentif à ce que ce parcours civique ne soit en aucun cas un facteur de difficulté, de retard à l'arrivée en troisième année, voire un échec, de quelque manière que ce soit. Ce parcours a été construit comme un parcours à la fois de responsabilité, d'exigence, mais aussi de construction autonome pour l'étudiant. Je crois que vous devez rassurer complètement vos camarades sur le fait que l'administration sera effectivement attentive à ce que ce parcours civique ne puisse donner lieu à aucune difficulté supplémentaire, et en particulier pour cette première année. Évidemment, cela sous réserve d'un vrai engagement des étudiants. Tout ce que je viens de dire ne doit pas disqualifier l'importance centrale de ce parcours civique dans le curriculum des étudiants. Donc, les étudiants qui n'ont pas joué le jeu, qui n'ont pas compris le sens et l'importance de cet exercice, seront sanctionnés pour leur manque d'investissement. Mais je ne crois pas que ce soit le cas de la très large majorité de vos camarades, donc,

sous cette réserve-là, bien entendu, on est dans un esprit extrêmement constructif et positif. Par ailleurs je sais qu'un séminaire de bilan a été organisé par la doyenne la semaine dernière, et nous réfléchissons à des allègements et des ajustements pour rendre ce parcours civique encore plus performant pour vos camarades des années suivantes.

Andreas ROESSNER

Juste en complément, et nous avons eu l'occasion d'en discuter avec les syndicats étudiants, dès le début du deuxième semestre. Nous avons indiqué une certaine souplesse pour les 75 heures, à savoir qu'on peut les faire y compris le samedi, pour les personnes qui auraient du mal à les effectuer en semaine tout au long de l'année. Deuxième point, nous sommes aussi prêts à prendre en compte, pour certains étudiants, les temps de trajet, quand ils sont très loin du lieu d'exercice de leur parcours civique, quand ils ont entre une heure et une heure et demie par trajet.

Alexandre MARIANI

Je voulais demander un point d'étape, lors d'un prochain CVEF, sur trois sujets : le séminaire sur le parcours civique, la présentation du *Bachelor of Arts and Social Sciences* et la réforme des admissions.

Bénédicte DURAND

Bien sûr, j'y suis tout à fait favorable, et il y a un point sur la réforme du collège qui mériterait un point d'étape. Sur la réforme des admissions, on va faire un temps spécifique, ce point est trop majeur, trop stratégique, pour ne pas lui réserver, pourquoi pas, un CVEF exceptionnel et un Conseil de l'Institut exceptionnel. C'est un chantier structurant pour les années qui viennent, il faut prendre le temps d'exposer et de discuter pleinement ce sujet.

Andreas ROESSNER

Le BASC a déjà été présenté en CVEF, lors de la séance qui s'était tenue au Havre le 4 mars dernier, en présence de la doyenne. De mémoire, il y avait eu aussi une présentation au Conseil de l'Institut, mais cela n'empêche pas qu'on y revienne.

Ann-Sophie SCHOEPFEL

J'accompagne les étudiants dans le cadre du Grand écrit, et il est souvent revenu qu'il n'y a pas de modèle ni d'action publique ni de mémoire de recherche. Est-ce qu'il serait possible de mettre à disposition des étudiants de deuxième année des modèles, pour les aider à construire une action publique ou un mémoire de recherche, à partir de leur expérience sur le parcours civique ? Ce serait bien et ce serait important pour eux, pour la rédaction du Grand écrit.

Ensuite, je voudrais aborder un point d'étape, à savoir l'enseignement en anglais. Dans le campus dans lequel j'enseigne, on a voulu internationaliser les cours, mais on est resté avec le même recrutement des enseignants, et certains ne maîtrisent pas bien l'anglais. Du coup, un cours magistral en histoire du 19^e siècle est fait par un professeur qui ne maîtrise pas l'anglais. Et c'est pareil dans les conférences de méthode. C'est un problème qui reste majeur et déterminant, pour le futur des étudiants, il serait donc bon d'en parler en CVEF.

Bénédicte DURAND

Là encore, sur la question du Grand écrit, c'est un objet en construction, très spécifique à Sciences Po, qui vient clore un parcours construit de manière très autonome par l'étudiant, accompagné par un mentor d'écriture en fin de parcours. Sous réserve de l'avis de la doyenne, je crois qu'il va être compliqué d'avoir des modèles figés. Je sais qu'il y a deux types d'exercices, soit un *policy paper* soit une note d'intention de recherche. Dans les deux cas, d'une certaine manière, on va beaucoup compter sur la communauté dont vous faites partie, pour construire, année après année, ce qui sera le modèle Sciences Po de l'exercice. Pour rassurer complètement les étudiants, quand l'investissement sera sérieux, authentique et honnête, il sera évidemment validé, sans qu'il y ait précisément un modèle canonique. Il faut faire attention avec cette idée de se caler sur un modèle, parce que ça ne sera ni un mémoire de recherche ni un *policy paper* qu'on pourrait attendre d'un diplômé à l'aube d'une insertion professionnelle. Au fond, ce sont vraiment vous-mêmes, les premiers mentors d'écriture, qui allez construire, avec les étudiants, année après année, un exercice qui, pour les générations futures, sera

modélisé. C'est plutôt notre point de vue institutionnel, mais bien entendu on pourra aller chercher un peu de *benchmark*.

Sur la question de l'anglais, enseigné par des non anglophones, je me rends compte que c'est un problème suffisamment important pour concerner l'ensemble des écoles de Master mais aussi le Collège universitaire. C'est toute la question de l'internationalisation de notre offre qui est posée ici, quel est son degré à pousser au maximum, pour qu'au-delà de ce maximum, il commence à baisser en qualité ? Je crois comprendre, en tout cas c'est ce que me disent tous les étudiants que je rencontre, notamment en Master, que nous enseignons peut-être des cours en anglais de manière trop importante, cours qui gagneraient à être enseignés en français. Il faut que nous ayons une revue systématique de cette question, de la part de la DES, pour faire un bilan des cours qui, au fond, n'ont aucune raison d'être enseignés en anglais. À un moment donné, la volonté d'internationalisation finit par nuire à l'internationalisation. Donc il faut être attentif à cela, et en effet les étudiants s'en plaignent, mais toujours dans cet équilibre délicat qui implique que l'on ait des campus qui accueillent des étudiants internationaux, qui eux n'ont que l'anglais pour pouvoir étudier dans notre institution.

Côme GIRSCHIG

Pour ma part j'ai une remarque tout à fait annexe, et je suis désolé de l'évoquer ainsi, mais au début de la séance on a parlé du nouveau master sur les politiques urbaines en matière d'environnement. Et je trouve que cet objet (*M. GIRSCHIG montre la bouteille d'eau en plastique placée devant lui*) est extrêmement déplacé dans le cadre des réunions du CVEF.

Alexandre URVOIS

Ma question concerne le règlement de la scolarité, c'est une source de réelle inquiétude des étudiants, sur le statut des crédits optionnels. Il y a eu pas mal de questions et de discussions autour de ce sujet-là. On est d'accord que pour valider une année à Sciences Po il faut 60 crédits plus la validation des matières fondamentales, mais quel est le statut de ces crédits optionnels, est-ce qu'ils peuvent remplacer les crédits de séminaire par exemple ?

Myriam DUBOIS MONKACHI

Effectivement, un sujet se pose, parce qu'indépendamment du nombre de crédits, qui est standardisé au niveau européen, à Sciences Po nous avons un critère supplémentaire : l'éligibilité des enseignements à valider. Donc nous avons à Sciences Po, à la fois un nombre de crédits, en général supérieur à 60 par année. Un travail a été fait au niveau du Collège universitaire pour alléger la charge de travail et rentrer un peu plus dans le cadre européen des 180 crédits pour obtenir une Licence au lieu des 240 ECTS de l'ancienne maquette. Au niveau du Master, on en est encore un peu loin, et le nombre de crédits est supérieur à 180. Cependant compte tenu des règles de diplomation, le rôle des crédits optionnels devient caduc de fait. D'une manière générale, les crédits optionnels ne sont pas nécessaires pour valider la maquette.

À PSIA, par exemple, qui a la maquette la plus proche des 120 ECTS est à 124 crédits.

Alexandre URVOIS

Mais ces derniers peuvent compenser... quel est leur statut ?

Myriam DUBOIS MONKACHI

La logique des crédits est de pouvoir les faire reconnaître dans un autre établissement, pour continuer les études, à moins de faire des études de sport, l'utilité réelle de ces crédits optionnels pour le sport ou les arts est simplement de valoriser un temps à pratiquer ces activités. Donc les crédits optionnels sont là pour mentionner sur votre relevé de notes que vous avez suivi une activité particulière, mais ils ne sont pas pris en compte, sauf dans les cas très rares de nombres de crédits insuffisants.

Enfin, le nombre de crédits de nos maquettes est tout de même trop important, nous sommes très au-delà par rapport à d'autres établissements. Ce qui pose d'ailleurs des questions en termes de charge de travail. La direction des études et de la scolarité va travailler sur un allègement de la charge de travail au niveau des écoles.

Mathilde BOYER

S'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de clôturer ce CVEF. Je vous souhaite une excellente journée.

Mathilde BOYER lève la séance à 10 heures 20.